



Communiqué de presse

Paris, le 01 octobre 2010

Troisième Conférence Internationale Francophone sur le Contrôle du Tabac CIFCOT (Niamey, Niger, 25 – 28 septembre 2010)

Une centaine de Délégués, représentant 26 pays, dont 22 pays francophones d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, ce sont réunis à Niamey à l'occasion de la troisième édition de la Conférence Internationale Francophone sur le Contrôle du tabac (CIFCOT – www.cifcot.org).

La Conférence a bénéficié du soutien du gouvernement nigérien, par la voix et la présence de son premier Ministre, qui s'est clairement prononcé pour la promotion de la prévention et de la réduction de l'usage du tabac à l'échelle nationale et internationale.

Le Professeur Yves Martinet, Président de l'Alliance contre le tabac, association membre des comités d'organisation et scientifique de la 3^e CIFCOT, a salué la position du gouvernement nigérien : « *La France ferait un grand pas en avant vers la réduction du tabagisme en France, si le Premier Ministre français, à l'instar de son homologue nigérien, saisissait les enjeux sanitaires, économiques et sociaux de la consommation de tabac...* ».

A l'issue de trois journées de travail, les participants, issus des pouvoirs publics (ministères de la santé, des finances, Douanes...), de la société civile, et des agences de développement ont promulgué « la Déclaration de Niamey » qui reconnaît que :

- Le tabac est la première cause de mortalité évitable dans le monde (5 millions de décès).
- En 2030, près de 80 % des victimes du tabac (6,4 millions) concerneront les pays en développement, cibles prioritaires des industries du tabac.
- Le tabac constitue un facteur d'appauvrissement des individus et des familles : dans les pays à faibles revenus, une part importante des revenus est consacrée à l'achat de tabac, au détriment des besoins essentiels comme l'alimentation, l'éducation et les soins de santé. Les femmes et les enfants en sont les premières victimes.
- La consommation de tabac accroît les coûts des soins et un détournement des terres cultivables vers la culture du tabac. Elle constitue un frein au développement économique et social.

Les membres de la CIFCOT ont exploré comment utiliser la fiscalité des produits du tabac pour financer les systèmes de santé et le contrôle du tabac dans le cadre des stratégies de mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Ils ont réaffirmé la volonté d'appliquer intégralement la Convention Cadre de l'OMS de Lutte Anti-Tabac (CCLAT), et de mobiliser les moyens nécessaires en favorisant l'intégration du contrôle du tabac dans les programmes de réduction de la pauvreté, et de l'intégrer dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), ainsi que d'autres pathologies liées au tabac telles que la tuberculose.

Contacts :

Clémence CAGNAT-LARDEAU (Directrice) : 06 50 54 69 06

Professeur Yves MARTINET (Président) : 06 83 51 31 69

L'Alliance contre le tabac, fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme, contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac, signée et ratifiée par la France en 2004. Elle soutient des actions d'information et prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte un engagement des pouvoirs publics à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...